



PLAIDOYER de la Coalition « Tous ensemble pour les femmes en RDC »^[1] et de la Plate-forme Afrique centrale du CNCDD-11.11.11 auprès de la délégation belge à la cinquante-septième Commission de la condition de la femme à New YORK POUR LE RETABLISSEMENT D'UNE PAIX DURABLE et la lutte contre les violences faites aux femmes et l'impunité en RDC

1. INTRODUCTION

La Commission de la condition de la femme du Conseil de sécurité des Nations Unies organise la cinquante-septième session. Celle-ci sera basée sur l'éradication et la prévention de toutes les formes de violence contre les femmes et les filles.

Cette session aura lieu à New York du 4 au 15 mars 2013.

La Plate-forme Afrique centrale, les mouvements de femmes et les associations de la diaspora, réunis au sein du collectif Tous ensemble pour la cause des femmes en RDC, soutiennent toutes les initiatives et stratégies qui permettront d'adopter des conclusions condamnant toutes les formes de violence faites aux femmes et promouvant la mise en œuvre effective d'instruments juridiques nationaux et internationaux qui criminalisent la violence faites aux femmes et aux filles. Ils soutiennent également les mesures de prévention, de poursuite des auteurs de crimes et de viols et de lutte contre l'impunité.

Cette cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme offre aux associations, ONG et mouvements des femmes de Belgique l'opportunité de faire le point sur le plaidoyer spécifique à la violence sexuelle, qui est considérée comme une arme de guerre en RDC depuis plus d'une décennie.

En effet, la guerre menée par les différents groupes armés depuis des années à l'est de la RDC provoque certes l'indignation générale, mais aucune solution concrète n'est avancée pour garantir la paix durable. Les populations civiles sont les cibles de multiples violations des droits humains et les femmes congolaises sont victimes de viols massifs individuels et collectifs.

Pour comprendre la nécessité et le devoir moral qu'a la communauté internationale de s'impliquer activement pour le rétablissement d'une paix durable à l'est de la RDC, il est important de saisir l'historique des guerres qui se sont succédé en RDC depuis l'arrivée des réfugiés rwandais en RDC en 1994 jusqu'à nos jours.

^[1] **La Coalition Tous ensemble pour le Congo** est constituée par des organisations de femmes, des organisations de la diaspora congolaise, des ONG et associations belges de solidarité, francophones et néerlandophones, unies pour la cause des femmes en RDC. Elle a notamment organisé la marche dans Bruxelles lors de la Journée des femmes de mars 2009 (70 organisations).

2. CONTEXTE

En 1994, à la demande de la communauté internationale et conformément au droit international, la RDC s'est vue contrainte d'ouvrir le corridor humanitaire à l'est de la RD Congo (opération Turquoise) pour accueillir les rwandais pourchassés par le FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS (FPR).

Ce corridor humanitaire a entraîné l'arrivée massive de réfugiés rwandais accompagnés par les milices armées « Interahamwe » à l'est de la RD Congo.

En 1996, la guerre dite de libération menée par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Mzee Laurent Désiré Kabila, avec ses alliés rwandais et ougandais, a pour but de chasser Mobutu et de prendre le pouvoir. Le FPR profite de cette occasion pour en finir avec les camps de réfugiés rwandais à l'est de la RDC. Cette guerre fait de nombreuses victimes, détruit les camps de réfugiés rwandais, disperse les anciens génocidaires et les miliciens Interahamwe lourdement armés, qui trouvent alors refuge dans tout le pays et particulièrement dans les montagnes du Kivu.

Poussé et aidé par la population congolaise, le président Laurent Kabila se sépare de ses alliés.

En 1998, les alliés de l'AFDL chassés du pouvoir et mécontents, se replient à Goma pour mener une deuxième guerre, également dite de libération, et fondent une rébellion « Rassemblement congolais pour la démocratie », RCD.

De 2000 à 2003, le RDC est divisée en trois parties dirigées par le Gouvernement de Kinshasa : le RCD soutenu par le Rwanda et le MLC appuyé par l'Ouganda.

En 2003, le pays est unifié, sans pour autant venir à bout des groupes armés. Certains membres du RCD entrent au gouvernement de transition, d'autres sont toujours mécontents.

En 2004, les mécontents du RCD créent un autre groupe armé, le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) dirigé par Laurent Nkunda et Bosco Ntaganda.

Le 23 mars 2009, poussé et conseillé par la communauté internationale, le gouvernement congolais signe des accords de paix avec différents groupes armés, y compris le CNDP de Laurent Nkunda et Bosco Ntaganda, deux criminels de guerre recherchés par la Cour pénale internationale. Par ces accords, les hommes armés du CNDP intègrent l'armée congolaise. Le CNDP doit devenir un parti politique. Dans la pratique, il semble que l'armée du CNDP reste suffisamment "autonome" et constitue une armée au sein de l'armée congolaise.

En 2012, c'est au fond "la résurrection" du CNDP, mais sous le nom du M23. Ce mouvement fait allusion aux accords de mars 2009, qui selon ses membres, ne sont pas respectés. Pourtant, à la suite des accords du 23 mars 2009 conclus entre le Gouvernement congolais et le CNDP, les postes stratégiques au sein des provinces de l'est sont octroyés à ce dernier : par exemple, 11 sur 13 régiments de l'armée du Nord-Kivu sont commandés par le CNDP, soit près de 85 %, et 9 sur 13 au Sud-Kivu, soit 70 %.

Impact des guerres et des autres conflits armés sur les populations

Malgré la présence d'au moins 20000 casques bleus en RDC, les provinces de l'est du Congo n'ont jamais connu de véritable paix. La communauté internationale n'a pas pris toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à cette guerre imposée aux congolais, ni pour sanctionner les pays voisins de la RDC, qui soutiennent les différents groupes armés dans le but d'exploiter et de jouir en toute impunité des ressources naturelles de la RDC, avec la

complicité de certains citoyens congolais et des multinationales qui exploitent elles aussi ou achètent les minerais de sang.

Ensuite, l'avènement des conflits armés a déstabilisé sur tous les plans le pays tout entier, et particulièrement les provinces du Kivu et la province orientale. À titre illustratif :

- Violences faites aux femmes : massacres, enterrement des femmes vivantes, viols de masse systématiques des femmes, fillettes et enfants, destruction irréversible des organes reproducteurs des femmes, déportation des femmes dans les forêts pour esclavage sexuel.
- Destruction massive des infrastructures : routes, ponts, écoles, hôpitaux, villages par des incendies et des pillages, déracinement volontaire des peuples autochtones, mouvements massifs des réfugiés et des déplacés internes.
- Exploitation illicite des ressources naturelles, occupation illégale des terres.
- Persistance des groupes armés incontrôlés et enrôlement forcé des mineurs dans les milices, prolifération de petits groupes armés locaux et étrangers etc.
- Augmentation du taux de chômage et de la pénurie alimentaire : les agriculteurs ne parviennent plus à semer et récolter normalement car des combats surgissent entre les semailles et la récolte
- Signature d'accords de paix inefficace car ils sont signés sans aucune transparence pour la population concernée, avec des criminels à qui on accorde la promotion à des grades supérieurs et qui comportent les germes d'une nouvelle guerre. De plus, ces accords ne sont pas accompagnés de moyens concrets pour leur mise en œuvre.
- Impunité généralisée des criminels de guerre, qui sont récompensés par des postes au sein de l'armée congolaise.
- Incapacité du gouvernement congolais à protéger ses citoyens.

Recommandations

La situation actuelle montre clairement que les populations à l'est du Congo en général, et les femmes en particulier, continuent à souffrir faute d'action internationale forte pour sanctionner le M23, ainsi que toutes les forces négatives opérant au Congo. D'autre part, on constate une absence de volonté politique pour faire appliquer les accords de paix et prendre des sanctions contre les pays voisins qui soutiennent ces groupes armés.

Nous demandons à la Belgique de plaider auprès de tous les partenaires au développement, à savoir l'ONU, l'UE, l'UA, pour :

1) Par rapport à la paix et stabilisation en RDC et dans la région des Grands Lacs :

- Garantir l'intégrité du territoire congolais....
- Agir et intervenir sur les vraies causes : la guerre et le pillage des richesses de la RDC, y compris la richesse foncière. La lutte pour ces richesses est l'une des causes des violences faites aux femmes.
- Décréter l'embargo sur les armes au RWANDA, en Ouganda et dans les pays alliés (en Afrique, en Europe, en Amérique), pour le retour d'une paix durable en RDC
- S'impliquer dans les actions de rétablissement d'une paix durable à l'est de la RDC afin que le rapport des experts des Nations Unies, le Rapport Mapping sur la guerre et les violations graves des droits humains à l'est de la RDC et les accords de paix signés à Addis Abeba, supervisés par le Secrétaire général de l'ONU, soient suivis d'effets réels, conformément à la Charte des Nations Unies, de l'Union Africaine, au Pacte sur la paix et la sécurité dans la Région des Grands Lacs de la Conférence

Internationale sur la Région des Grands Lacs et aux autres instruments juridiques du Droit International.

- Tout mettre en œuvre pour que la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) soit réellement capable de protéger la population et d'assurer la prévention des invasions extérieures et d'autres actes qui déstabilisent la RDC.
- Mettre en place la force d'intervention rapide telle que décidée par la SADC pour neutraliser toutes les forces négatives, y compris le M23 et le FDLR, et surveiller la frontière avec le Rwanda.
- Insister d'une part auprès des autorités rwandaises et ougandaises sur l'urgence et la nécessité d'un dialogue inter-rwandais et inter-ougandais, l'unique moyen de mettre fin à la présence des combattants rwandais FDLR à l'est de la RDC et des combattants ougandais ADF/NALU et des LRA dans la province orientale, et d'autre part, convaincre le Conseil de sécurité des Nations Unies d'organiser l'opération Turquoise 2 pour le désarmement, la dissolution des groupes armés en RDC et le retour des groupes armés rwandais et ougandais.
- Soutenir le gouvernement congolais afin de restaurer l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national ; d'une part, accélérer la réforme de la police nationale et des forces armées en les dotant des moyens logistiques adéquats (y compris le paiement des salaires), et d'autre part, en extirpant tous les présumés auteurs de violations graves des droits humains et en prenant des dispositions pour que les officiers militaires issus des groupes armés RCD/CNDP/M23 ne puissent plus avoir de responsabilités liées au commandement, aux renseignements militaires, à la logistique opérationnelle ainsi qu'à la gestion des bases militaires et brigades.

2) Par rapport au retour à la paix et à la lutte contre les violences sexuelles et l'impunité

- Tout mettre en œuvre pour aider la RDC à se doter de tous les mécanismes de justice transitionnelle, y compris une commission nationale de vérité et de réconciliation
- Orienter l'appui financier de la RDC sur le renforcement du processus démocratique (entre autres pour les élections locales) et sur la mise en place de la décentralisation, et continuer à renforcer et à former l'armée congolaise.
- Tout mettre en œuvre pour que la Cour pénale internationale intensifie ses enquêtes en RDC pour que tous les criminels, à commencer pour Laurent Nkunda et Bosco Ntaganda, soient arrêtés et traduits devant des juridictions nationales et internationales compétentes.
- Impliquer effectivement les femmes dans tous les processus de restauration de la paix durable à l'est de la RDC et dans la prise de décisions, conformément à la résolution 1325 et à l'article 14 de la constitution de la RDC ;
- Appuyer politiquement et financièrement les actions de plaidoyer des femmes congolaises au niveau provincial, national, régional, sous-régional et international pour la restauration d'une paix durable à l'est de la RDC.